

Jaunisse nanisante de l'orge : les froments sous surveillance

Réseau escourgeon	18 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Beclers, Maubray), Brabant wallon (Jandrain, Nivelles), Liège (Crisnée, Kemexhe, Milmort, Mortroux, Pailhe), Namur (Anthée, Clermont, Corroy-le-château, Falmagne, Flavion, Foy-Notre-Dame, Rhisnes, Stave)
Réseau froment	9 parcelles réparties dans les localités suivantes : Hainaut (Ath, Chièvres), Brabant wallon (Jandrain, Nivelles), Liège (Milmort), Namur (Anthée, Clermont, Corroy-le-château, Meux)

Les observations de ce lundi 30 octobre dans le réseau « escourgeon » indiquent une infestation qui se situe entre 0 et 26% des plantes dans les parcelles n'ayant reçu aucun traitement insecticide. Les champs les plus infestés sont les suivants : Nivelles (26%), Jandrain (18%), Mortroux (11%), Pailhe (8%), Stave (8%).

Dans les parcelles traitées après la mi-octobre, le niveau d'infestation est nul ou quasi nul.

Neuf parcelles de froment ont également été visitées. L'infestation y est fonction de la date de semis. Les semis d'avant la mi-octobre sont infestés entre 0 et 10% selon les champs.

Par ailleurs, les analyses virologiques pratiquées sur 213 pucerons révèlent que 2% d'entre eux sont porteurs du virus de la jaunisse nanisante. Jusqu'à présent, et quel que soit le niveau de colonisation des emblavures par les pucerons, l'épidémie n'en est encore qu'à un niveau assez bas. Dans les parcelles semées le plus tôt, il faut néanmoins commencer à se méfier du temps qui passe.

C'est pourquoi, en escourgeon, il est recommandé de traiter toute emblavure qui n'aurait encore reçu aucun traitement insecticide. Ce traitement n'a pas de caractère d'urgence, mais devrait intervenir avant que les conditions ne permettent plus l'accès au champ. Le même conseil peut être appliqué aux parcelles de froment infestées à plus de 10% des plantes.

Des vols de pucerons ne sont pas terminés, et pourraient encore conduire à l'infestation des parcelles semées récemment. C'est pourquoi nos observations se poursuivent. C'est aussi pourquoi nous recommandons à tous les céréaliers de ne pas remiser leur pulvérisateur « à la Toussaint », comme il était encore recommandé il y a quelques années d'ici. Le réchauffement climatique se marque de façon sensible sur la dynamique de la jaunisse nanisante, et il convient évidemment d'en tenir compte. Nous poursuivons donc les observations et l'émission d'avis hebdomadaires le temps qu'il faudra.

Dans les terres d'abord difficile, il est important d'être attentif aux prévisions météorologiques. Si des pluies importantes étaient annoncées, il serait prudent d'envisager un traitement de « fin de saison » si le niveau dépasse 10% des plantes. Se laisser surprendre par les pluies pourrait, comme en 2015-16, empêcher d'intervenir avant le mois de mars, et laisser à la jaunisse la possibilité de prendre trop d'expansion en cas d'hiver très doux.

Vous trouverez au lien suivant :

les listes « insecticides autorisés pour lutter contre les pucerons vecteurs de jaunisse nanisante de l'orge en céréales » : [insecticides](#)

Le prochain avertissement est prévu pour le 07/11/17.

Mouche des semis : aidez-nous en signalant les dégâts



Attaque de mouche des semis : Vezin

Photo : Prise de vue le 27/10/2017

Aspect d'un champ de froment semé en direct le 12/10/2017 à Vezin (Namur), suite à l'arrachage de betterave le 13/09/17. Présence de larves et de pupes.

Plus encore que l'an dernier, des dégâts de mouche des semis sont signalés dans différentes régions du pays. Ces dégâts parfois graves se manifestent par des défauts de levées, ou bien par des attaques de plantules : sectionnement de la tige et jaunissement de la plus jeune feuille.

Ces dégâts concernent exclusivement les froments succédant à des betteraves ou à des chicorées arrachées tôt.

Les résidus de ces cultures pourrissant sur le sol attirent les mouches adultes, qui y pondent abondamment. Les larves entament leur phase alimentaire sur ces résidus, mais s'en prennent également aux froments fraîchement semés, dont une proportion importante de plantules peuvent être détruites dès avant la levée.

Au stade actuel, où la présence de pupes témoigne de la fin de la phase alimentaire de ces mouches, il ne faut plus craindre d'attaque en cas de re-semis, même sans protection insecticide.

Afin de nous permettre de mieux cerner les facteurs conduisant à une attaque de cet insecte, nous lançons un appel à signalement de tout dégât de mouche des semis, via ce [formulaire](#) qui ne prend que deux minutes à remplir. Nous vous remercions d'avance de votre aide.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft

Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : www.cadcoasbl.be

→ **Le prochain avis est prévu pour le 07 novembre.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB asbl, de Réquasud asbl. **Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO**

Agenda

14/11/2017, 18h30 à Gembloux

Assemblée sectorielle : grandes cultures et pomme de terre à la Maison de la ruralité, Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux (SOCOPRO)